

ABONNEMENTS

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$4 six mois, \$2. — Aux États-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50. En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3. — En France, un an, \$12; six mois, \$6.

ÉDITION HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$2; six mois, \$1. — Aux États-Unis, un an, \$2.50; six mois, \$1.25. — En Angleterre, un an, \$3; six mois, \$1.50. — En France, un an, \$6; six mois, \$3.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de six mois. Les lettres et envois non-affranchis sont refusés. Tout avis de discontinuation, pour être valable, devra être donné au moins un mois avant l'expiration du semestre commencé. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications à DORION et Cie, rue Ste-Thérèse No. 7, Montréal, C. E.

LE PATRIOTE.

DORION et Cie, Propriétaires-Éditeurs.

Édition Tri-Hebdomadaire. — MONTREAL, JEUDI MATIN, 30 MARS 1865.

ANNONCES

Première insertion 8 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes \$30 pour l'année et \$16 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$18 pour l'année et \$10 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, \$10 pour l'année, \$6 pour six mois et \$3.50 pour un mois.

Toute annonce envoyée à ce bureau sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions requises sera publiée jusqu'à concurrence de six mois, à moins d'un avis au contraire, et l'annonceur chargé d'autant. Les propriétaires du *Patriote* ne se tiennent pas responsables des erreurs qui pourraient se glisser dans les annonces légales ou autres. Les annonces judiciaires devront être insérées au comptant. Les lettres et envois non-affranchis sont refusés.

No. 31.

VOL. XIV.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Provinciale du Canada. — Cette Compagnie étant toute canadienne, composée d'un corps nombreux et respectable d'Actionnaires, a un droit incontestable au patronage du public Canadien, et testable au rapport Annuel du d'après l'extraordinaire succès de l'année 1864, on se voit en droit de dire que la Compagnie jouit d'une haute position dans l'estime du public; la Compagnie n'a pas de capital à la disposition d'aucun autre sous le rapport de l'augmentation des affaires, de la bonne administration générale et de la force de sa position.

Les ASSURANCES CONTRE LE FEU sont au plus bas prix; on assure également contre les dangers des marchandises contre les dangers de la navigation intérieure.

BUREAU: Au coin des Rues St-François-Xavier et St-Sacrement.

T. W. GRIFFITH, Agent Général Pour Montréal et le Bas-Canada. — 74

COMPAGNIE D'ASSURANCE "UNION COMMERCIALE." Contre le Feu et sur la Vie. Les sous-signés ont nommé MM. G. O. DELORME, ANTOINE TELLIER

leurs Agents assistants pour prendre des ASSURANCES à la Compagnie ci-dessus, dans la Cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON ET CIE, Agents généraux pour le Canada. Montréal, 10 janv. 1865. 146

EN référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des Assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sages garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.

La classe commerciale des campagnes comme celle de la Cité trouvera de son avantage de s'assurer à l'Union Commerciale, et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai. Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, Boîte 533.

G. O. DELORME, ANTOINE TELLIER, 12

Montréal, 11 fév. 1865.

ARTICLES DE TOILETTE.

UNE grande variété de Savons à la toilette de RIMMEL & PATTONS consistant en:

Savon-Miel-et-Amande, Brown Windsor, Savon, Pierre ponce, etc., Eau de Cologne de Jean Marie Farina, Broses à Cheveux, à Dents, aux Ongles et pour la barbe, Peignes à Toilett, Broses à peigne, Eau de Florida, Vinaigre de toilette, Crème de Rose pour le teint, Poudres végétales pour les vers, éponge de Turquie, Crème froide etc., Safranille et pilules de Bristol, Salsepareille et pilules d'Ayer, Pilules de Cooper, pilules bronchiques de Brown et Huile pure de foie de Morue.

Le magasin sera ouvert le Dimanche, entre 9 et 10 heures du matin pour la vente de médicaments seulement.

J. GOULDEN, (près du marché de la grande rue St-Laurent) 4 fév. 1865.

AUX MARCHANDS.

INSTITUT-CANADIEN.

L'INSTITUT-CANADIEN offre en vente des COMPTOIRS et TABLETTES, en bon ordre, et à bon marché.

S'adresser à Gonzalve Drouin, écrivain, trésorier de l'Institut, no. 12, rue St. Gabriel, ou à l'Institut, 7 mars.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

CAPITAL - - - - - Deux Millions Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MONDE ENTIER.

REVENU ANNUEL - - - - - £500,000

FONDS EN MAINS POUR RENCONTRER LES PERTES, PLUS DE \$800,000

Avantages pour les assurés contre le feu.

LA COMPAGNIE EST EN MOYEN D'ATTIRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES AVANTAGES OFFERTS PAR CETTE BRANCHE.

1. Sécurité incontestable.

2. Revenu d'une importance sans exemple.

3. Propriété de tous descriptions assurée à des taux modérés.

4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

FORTS BONUS SUR LA VIE

DÉCLARÉS EN 1865 ET 1866.

DEUX par cent par ANNEE sur la SOMME ASSURÉE, ÉTANT

LE PLUS FORT BONUS

QUI AIT ÉTÉ

CONTINUELLEMENT DÉCLARÉ PAR AUCUN AUTRE BUREAU.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE.

LES DIRECTEURS ATTIRENT L'ATTENTION SUR QUELQUES-UNS DES AVANTAGES OFFERTS PAR "LA ROYAL."

1. La garantie d'un ample capital et exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.

2. Prémium molérés.

3. Pou de charge d'administration.

4. Prompt règlement des réclamations.

5. Jours de grâces accordés avec l'interprétation la plus libérale.

6. Forte participation dans les profits par l'Assuré, allant aux DEUX TIERS de leur montant, tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent, Montréal.

J. L. BRAULT, Agent pour le département français.

2 Janvier 1865.

NAVIGATION.

1864



COMPAGNIE

DE

VAPEURS OCEANQUES

DE

MONTREAL.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Les Passagers sont débarqués à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des prix très réduits.

LA ligne de la malle de cette

COMPAGNIE se compose des Vaisseaux

suivants de première Classe:

Paraguay.....2,600 ton.—Capt. Ballantine

Hibernian.....2,334 ton.—" Borland

New-Scotland.....2,300 ton.—" Graham

Belgian.....2,100 ton.—" Aiton

Jura.....2,240 ton.—" Wylie

North-American.....1,784 ton.—" Brown

Danubius.....2,300 ton.—" Brown

Belgian.....2,650 ton.—Nouv. vaisseau

Partant pour LIVERPOOL tous les JEUDIS,

et de QUEBEC tous les SAMEDIS, durant la saison,

arrivant à Lock Foyle (Londonderry), pour

recevoir à bord et mettre à terre les Mallets et

Passagers pour l'Irlande et l'Écosse.

Et leur LIGNE de GLASGOW des vapeurs:

ST-GEORGE.....1,468 Tons.—Capt. Auld

ST-ANDREW.....1,432 " " " Capt. Scott

ST-PATRICK.....1,407 " " " Capt. Kerr

ST-DAVID.....1,600 " " " Nouv. vais.

Voyageant entre la Clyde et Québec et Montréal,

à des intervalles réguliers durant la saison de

navigation du St-Laurent.

Les Vaisseaux de la Ligne de la Malle doivent

être envoyés de Québec comme suit:

Belgian.....Samedi, 14 Mai 1864

North-American.....Samedi, 21 Mai 1864

Hibernian.....Samedi, 28 Mai 1864

New-Scotland.....Samedi, 4 Juin 1864

Belgian.....Samedi, 11 Juin 1864

Danubius.....Samedi, 18 Juin 1864

Belgian.....Samedi, 25 Juin 1864

CABINE POST.

(Solon les Accommodations)

A Glasgow.....\$30 A Glasgow.....\$30

A Derry.....\$30 A Derry.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

A Liverpool.....\$30 A Liverpool.....\$30

ADRESSES.

A. BOISSEAU,

Photographe et Peintre de Portraits,

250, — Rue Notre-Dame, — 250.

MONTREAL.

Cartes de Visite et Photographies de toutes

les grandes. 22 août aa—46

JOS. DUHAMEL,

AVOCAT,

Bureau: No. 16 et 18, Rue St-Vincent,

Encontre Ste-Thérèse et St-Vincent

MONTREAL.

9 janvier. aa—146

C. O. PERRAULT,

Avocat,

24, — Rue St. Vincent, — 24,

MONTREAL.

MEDERIC LANCTOT,

Avocat,

A TRANSPORTER SON BUREAU AU NO. 16 RUE ST GABRIEL

M. Lanctot suivra la Cour à St-Jean.

4 juillet 1862

D. R. MATHIEU,

Dentiste,

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST-VINCENT,

Anciennes du magasin de M. Bonard,

(ancienne maison Bolvin)

EN FACE LE PALAIS DE JUSTICE.

18 avril 1863 aa—38

ARCHAMBAULT et DESAULNIERS,

AVOCATS,

No. 1, — Rue Ste.-Thérèse, — No. 1.

(Coin de la Rue St-Vincent)

MONTREAL.

MM. A. et D. suivront les cours des districts

de Joliette et Terrebonne.

27 octobre. aa—117

Dr. Chs. F. P. TRESTER,

DENTISTE,

NO. 122 RUE CRAIG,

Vis-à-vis de la Rue Côté.

28 avril. aa—43

ED. P. FRÉCHETTE,

NOTAIRE

No. 28, Petite Rue Saint Jacques, No. 28,

Montréal.

4 janvier 1865. aa—144

R. J. M. CONSTANT,

Comptable Public

AGENT A COMMISSION

No. 22 PETITE RUE ST JACQUES

31 décembre aa—143

CARTES D'AFFAIRES

MARCOTTE & FARQUHAR

ARCHITECTES

No. 15 Grande rue St. Jacques

BUREAU NO. 11.

31 décembre aa—143

LIVRES DE MEDECINE.

[Suite]

Stradon on Gonorrhoea Virulenta and Lues

Venerea by B. Bell, 2 vols in 8o relié.....4.50

The London Dispensary by Anthony

Thompson, 1 vol relié.....4.50

Traité pratique des Hernies, ou mémoires

traités de médecine pratique, par P. A. Fiori,

8 vols in 8o relié.....1.50

Traité de Physiologie considérée comme

science d'observation, par C. F. Burdach

9 vols in 8o relié.....15.00

Traité de la salubrité dans les grandes villes

suivi de l'hygiène de Lyon, par les Doc-

teurs J. B. Monfalcon et A. P. J. de

Polinier, 1 vol in 8o relié.....2.25

Traité du Ramollissement du cerveau par

Max. Durand Farfel, 1 vol in 8o relié.....2.25

Traité des maladies de l'oreille et de l'Audi-

tion, par J. M. G. Itard, 2 vols in 8o relié.....3.00

Traité de Toxicologie, par M. Orfila, 2 vols

in 8o relié.....5.25

Traité de chimie générale, par J. Pelouze et

E. Fremy, 3 vols in 8o relié.....7.00

Traité de Pathologie latine ou médicale et

de médecine pratique, par P. A. Fiori,

8 vols in 8o relié.....16.00

Traité théorique et pratique des maladies

des yeux, par L. A. Desmarres, 3 vols in

8o relié.....6.50

Traité des maladies vénériennes, par C. Kra-

mer, 1 vol in 8o relié.....1.75

Traité clinique des maladies du cœur, par

J. Bouillaud, 2 vols in 8o relié.....3.75

Traité des maladies vénériennes, par A.

Vidal (de Cassis), 1 vol in 8o relié.....2.75

Traité pratique des maladies vénériennes,

par Ph. Ricord, 1 vol in 8o relié.....3.00

Traité des maladies vénériennes, par H. M.

Desruelles, 1 vol in 8o relié.....1.00

Traité de matière médicale et de Thérapeu-

tique appliquée à chaque maladie en par-

ticulier, par le docteur F. Foy, 2 vols in

8o relié.....4.75

Traité de vaches laitières et de l'espèce bo-

vine en général, par F. Guenon, 1 vol in

8o relié.....1.50

Ancient's Operative Surgery with 80 Plates

1 vol in 8o relié.....10.00

Traité clinique et pratique des maladies des

enfants, par Mess. F. Rilliet et E. Barthez, 3

vols in 8o relié.....8.00

Traité pratique de l'art des accouchements,

par Chabilly-Honoré, 1 vol in 8o relié.....2.75

Idem.....relie.....3.25

Traité théorique et pratique de l'art des ac-

couchements, par P. Cazeaux, 1 vol in

8o relié.....3.00

Idem.....3.50

N. B. — Nous importons sur commande toutes

espèces de médicaments et d'instruments de

chirurgie, etc., etc.

Nos vins et eaux de vie sont garantis purs de

tout mélange, importé pour l'usage des familles

et des malades.

J. B. ROLLAND et FILS,

Rue St. Vincent No. 14.

10 mars 1865

24.

Nouveau et Important Progres

DANS LES

ASSURANCES SUR LA VIE.

BRITANIA LIFE ASSURANCE COY

ETABLIE EN 1837.

Assurances payables durant la Vie. Aug-

mentation (alternatives) des Taux de

Primes.

PRIMES ANNUELLES REQUISES

pour une Assurance de £100 payables à

l'assuré lui-même en atteignant l'âge de

SOIXANTE ANS, ou à ses représentants à sa

mort, si cet événement a lieu avant le taux aug-

mentant dans chaque cas au bout de cinq ans et

augmentant encore à la fin de cinq autres an-

nées, après quoi une prime annuelle fixe sera

payable jusqu'à ce que la somme assurée devien-

ne due, AVEC L'ALTERNATIVE, NEAN-

empereur, fut aussi d'organiser un nouvel ordre militaire.

L'empereur Maximilien, avant de créer son ordre, aurait dû au moins attendre que les Mexicains fussent plus surs d'eux-mêmes avant d'en venir à se s'adresser plus au blâme du *Moniteur*.

Le sort des braves officiers français qui sont morts en combattant héroïquement, celui de leurs collègues qui ont été faits prisonniers les armes à la main ont produit en France la plus pénible impression. Que nos chefs militaires ne comptent plus seulement sur l'héroïsme des Français, qu'ils comptent avec le pays où ils combattent.

On voit par le malheur d'Atlatla que le Mexique est loin d'être pacifié.

LEON PLEE.

—L'administration du *Pays* a résolu de poursuivre incessamment et sans distinction tous ceux dont l'abonnement court depuis plus de deux ans et qui n'ont pas encore fait de remise. En attendant, l'envoi du journal sera suspendu. Les directeurs acceptent un à-compte raisonnable, pourvu qu'il soit remis sans délai.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On expose à ces ateliers toutes espèces d'ouvrages de ville, tels que livres, pamphlets, etc., sur caractères neufs et à des prix modérés.

LE PAYS.

Montréal, 30 Mars 1865.

La question d'urgence.

Le parlement a été prorogé le 18 mars. Alors, la grande raison qui pousse le ministère à mettre fin à la session et à demander un vote de crédit, au lieu de faire passer les lois, est la question d'urgence, était l'urgence nécessaire de s'entendre avec le gouvernement de la métropole sur les moyens de mettre le pays en état de défense. Ceux qui croient encore à quelque médiocrité et à quelque pusillanimité ministérielle, ont cru qu'il y avait quelque chose de vrai dans ces protestations, et ils attendaient à un départ immédiat de la députation qui devait être envoyée en Angleterre. Qu'arrive-t-il? Depuis que le Cabinet est débarrassé du parlement qui le gênait auparavant, les ministres prennent leurs chaises de tous côtés et le départ des députés est fixé au 12 avril, trois semaines après la prorogation des Chambres. Rien ne démontre mieux la mauvaise foi qui a présidé à tous les procédés de la coalition.

S'il y avait urgence, comme on la dit; si la sûreté du pays exigeait que MM. Cartier, Galt, J. A. McDonald et Brown partissent sans délai pour s'entendre avec les autorités impériales sur un sujet si grave, si les moments étaient si précieux que l'on dut mettre de côté les usages constitutionnels et voter en bloc près de quatre millions sans étiquette et sans explications, comment se fait-il qu'un délai de trois semaines ne soit pas jugé trop long pour permettre aux députés de faire leurs préparatifs?

Il y a autre chose. Le cabinet tout entier en a imposé au pays; les membres du parlement ont été trompés par de fausses déclarations et les honnêtes gens du gouvernement ont attendu leur but sous de faux prétextes.

Nous sommes vraiment le peuple le plus patient et le plus insouciant de tous les peuples si nous ne ressentons pas l'injure qui nous est faite par les misérables politiciens auxquels des événements fâcheux permettent de manier les affaires publiques. Un tel état de choses ne serait souffert nulle part où il y a des institutions libres et où l'on en comprend la valeur.

Dans le Haut-Canada, cela se comprend, parce que l'on s'attendait à l'espérance d'obtenir la confédération, la représentation basée sur la population et par là la prépondérance dans les conseils de l'Amérique anglaise.

Dans le Bas-Canada, rien ne peut expliquer l'apathie de la population qui a tout à perdre et rien à gagner au jeu indécis que les ministres jouent. Il viendra un temps où ces remarques seront comprises et appréciées, et ce temps n'est pas loin. En attendant, nous tenons à constater que les ministres ne sont que des fourbes, qu'il n'y avait pas d'urgence pour la prorogation du parlement et qu'ils n'ont obtenu un vote de crédit que sous de faux prétextes. Malheureusement, les lois ordinaires n'atteignent pas ces crimes-là. Un individu quelconque serait condamné à douze mois de prison pour avoir obtenu une pièce sous de faux prétextes. M. Cartier et ses collègues prennent quatre millions, et les niais trouvent cela très-habile. O nature humaine!

Affaire St. Albans.

Mercredi 29 mars, 1865.

DÉCISION DU JUGE SMITH.

Longtemps avant l'ouverture de la Cour, une foule immense se pressait dans les corridors et les escaliers. L'ouverture de la Cour, le barreau était largement représenté; on remarquait aussi plusieurs dames. L'hon. M. Cartier était présent.

La Cour décida que les prisonniers étaient des belligérants, que Young avait une commission, et que ce n'est pas à un pouvoir neutre à s'enquérir de la validité d'une commission. Puisqu'il en est ainsi, il est impossible de livrer les prisonniers, à moins que l'on ne prouve que ce sont des maraudeurs en exil hors de la catégorie des belligérants. La loi des nations ne considère pas qu'un acte de neutralité enlève le caractère de belligérant.

La Cour déclara aussi qu'en supposant même que les prisonniers eussent passé par le Canada pour aller à St. Albans, et que par là ils eussent enfreint les lois de neutralité dans le sens le plus large, cela ne changerait pas leur condition de belligérants. Mais il n'y a aucune rupture de neutralité prouvée, si ce n'est une légère par rapport à M. Cley. Il ne s'en suit pas que le gouvernement américain puisse sou-

tenir que la rupture de la neutralité par les prisonniers lui donne des droits qu'il ne possède pas par la loi internationale. Il n'y a que la partie neutre qui soit lésée, et le passage paisible des personnes sur notre territoire ne peut affecter les rapports des partis belligérants. Le développement de la civilisation a étendu les lois de la guerre, comme l'extension du commerce l'a fait au même égard.

Le juge Smith finit à deux heures l'audience de son jugement qui s'acquiesça. Sur la demande de M. Devlin ils furent de nouveau arrêtés sous accusation d'avoir essayé de tuer M. Huntington à St. Albans, le 19 octobre dernier. Ils furent renvoyés jusqu'à samedi.

La lecture du jugement dura trois heures. La fin fut accueillie par des applaudissements prolongés que la Cour ne put réprimer. Cette acclamation fut continuée dans les escaliers et répétée par la foule qui était en dehors du Palais de Justice.

Publication.

C'est avec le plus grand plaisir que nous accusons réception d'un ouvrage aussi utile pour le public que méritoire pour son auteur. Nous parlons du *Guide Théorique et Pratique des Manœuvres de l'Infanterie*, précédé d'un historique de l'origine, de la composition, de l'administration, etc., etc., de l'armée anglaise. Cet ouvrage est enrichi d'un grand nombre de planches et accompagné d'une notice de Théorie avec laquelle on peut exécuter toutes les évolutions d'une compagnie et d'un bataillon.

Cette publication qui a dû coûter une somme énorme de travail à son auteur le Lt.-colonel Sizer. Si ce n'est n'était dû bien favorablement connu du public et surtout de ceux qui s'occupent de milice, s'il n'aurait pas lui-même beaucoup de crédit à l'ouvrage et que nous fussions obligés d'assurer les lecteurs sur le mérite de la production, la chose nous semblerait de la plus grande facilité, car nous n'aurions qu'à citer les lettres d'approbation publiées au commencement de l'ouvrage. Les noms seuls des signataires de ces lettres qui figurent parmi les plus hautes autorités militaires de ce pays sont une garantie suffisante.

MM. J. Gordon, J. Sewell, Col. commandant, Thos. Wily, S. Bradburne, capit. Nous n'avons que des félicitations à adresser au Lt.-col. Sizer; aussi les mérite bien. Si M. Sizer est arrivé à la belle position qu'il occupe aujourd'hui, ce n'est qu'à un travail énergique et incessant qu'il le doit. L'étude pratique de la milice est certes bien difficile, mais elle n'est cependant pas comparable aux difficultés que présente l'étude théorique; toutefois obstacles et entraves de l'un et de l'autre sont tombés devant les longues veilles du Lt.-col. Sizer.

Nous remercions donc le Lt.-col. Sizer pour son envoi, et nous espérons que le public saura reconnaître le mérite de son ouvrage en se le procurant.

A vendre chez tous les libraires.

Musée de l'Institut-Canadien.

Sa Majesté, Victor Emmanuel, roi d'Italie, vient d'envoyer une collection d'objets précieux au Musée de l'Institut, par l'entremise de Son Excellence M. le marquis Joseph Bertinotti, ambassadeur d'Italie, auprès du gouvernement des États-Unis.

Incendie du Séminaire de Québec.

Nous empruntons au *Journal de Québec* les détails qui suivent sur l'incendie du Séminaire de Québec :

Un nombre des principaux appartements qui ont été consumés sont : deux dortoirs pour les élèves; la partie occupée par les célestiens, chambre à coucher, bibliothèque théologique, d'environ 1500 volumes, salles de réunions, etc.; une salle d'armes renfermant une centaine de carabines avec autant d'accessoirs militaires; un réfectoire avec ses dépendances, etc. L'incendie a aussi détruit les appartements occupés par six des messieurs du séminaire, avec presque tout ce que contenait ces appartements. Les six prêtres dont nous parlons sont MM. L. abbé Stremier, Cyr. Légaré, Léonard, P. Doherty, A. Pallier et M. Buteau qui, pressés de tous côtés par les flammes, a été obligé de sauter du second étage—non du troisième comme nous l'avons annoncé. Malheureusement, ici nous n'avons pas que des pertes matérielles à déplorer; nous en avons qui intéressent la littérature et l'histoire et qui seront par conséquent plus difficile à réparer. Ainsi l'on rapporte que des documents historiques de la plus haute valeur sont devenus la proie des flammes. On cite, entre autres, des notes biographiques fort étendues sur les abbés D'Amers, Holmes et Parent, qu'avait laborieusement recueillies M. Cyr. Légaré. Nous sommes heureux toutefois de pouvoir assurer à ceux qui cela peut intéresser, que M. Laverdière, qui a perdu à peu près tout ce qu'il se trouvait dans sa chambre, a eu assez de sang-froid pour en partie en sauver, des notes précieuses sur un historien du Canada à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

Dans le dortoir des célestiens la frayeur était à son comble. Deux célestiens, dont nous méritons d'être cités, MM. Dédies et Kirwin, conservèrent assez leur sang-froid pour guider le sauvetage, rendu très difficile par l'épaisse fumée qui avait envahi le dortoir. Ils se placèrent à la seule issue restée ouverte et empêchèrent leurs camarades de l'envahir. Ils les empêchèrent d'accumuler dans cette porte et dans l'escalier sur lequel elle donnait et sortaient les derniers du dortoir, après avoir survécu avec un sang-froid et une intelligence qui leur fait honneur le défilé tumultueux de leurs camarades rendus fous par la peur.

La nuit suivante, le feu s'est déclaré de nouveau dans les dortoirs près de la partie centrale; ce n'était rien de grave, les hommes de police restés sur la place et les domestiques du Séminaire ont réussi à l'éteindre sans avoir l'arrivée des pompes de la ville. Dans la partie Est, où l'incendie a fait ses plus grands ravages, il ne reste plus que des murs noircis par la fumée et lézardés par l'intensité du feu; tout le reste est consumé.

Cat éblouissement construit depuis bien-tôt deux siècles, éprouva des premières années de sa fondation, deux terribles incendies, l'un en novembre 1701, l'autre en octobre 1705. Mais nous pensons ne pas nous tromper en disant que, depuis lors, il n'avait point éprouvé de semblables malheurs.

Les pertes du Séminaire sont évaluées à \$10,000; le montant de la police d'assurance pour la partie des édifices incendiés n'est que de \$3,050.

Dans le chiffre des pertes que nous venons de donner nous ne comprenons pas celle subie par les quatre-vingts élèves du dortoir de l'aile Nord; cette perte est estimée à \$700. Les élèves ont tous perdu leurs effets de lit et de linge.

On ne peut guère faire que des suppositions sur la cause de cette incendie désastreux; mais on est porté à croire qu'il n'est pas, comme la rumeur en circule, l'œuvre d'un incendiaire. Dans la soirée de vendredi, un des hommes engagés était resté jusqu'à temps avec une chandelle dans la salle où l'incendie a éclaté et l'on pense que le feu a été communiqué à cette pièce par quelque étouffée partie de la machine de la chaudière. On assure aussi, d'un autre côté, qu'un des domestiques aurait entendu du bruit au milieu des bruits de pas dans la chambre inhabité où le feu a commencé.

Comme la Providence a permis que le Petit Séminaire et les édifices de l'Université fussent préservés, il est possible de prendre de suite des mesures pour que les classes ne soient pas interrompues. En conséquence les messieurs du Séminaire recommandant aux élèves, qui se sont retirés chez leurs parents ou dans des familles de leur connaissance de revenir immédiatement.

Les prêtres du Séminaire et les célestiens ont pris refuge à l'évêché.

Correspondance Québécoise.

M. CAUCHON ET LA MAIRIE.

M. le rédacteur du *Pays*.

Il est vraiment regrettable que nous ne puissions trouver à Québec un journal assez loyal pour nous permettre de poser une question au député de Montmorency et lui faire un donx reproche au nom des électeurs de la cité de Québec. Nous voudrions profiter du moment où M. Cauchon nous rendra la visite pour lui dire que nous sommes très mécontents de la conduite de la cité pour faire quelques remarques qui nous paraissent essentielles en pareille circonstance. Le *Canadien* qui, durant la session à l'Assemblée législative, nous a donné une fois une fautive indépendance, nous en a-t-il donné une autre fois?

L'expérience du passé est là pour prouver le contraire. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de nous adresser à M. Cauchon et lui dire que nous sommes très mécontents de la conduite de la cité pour faire quelques remarques qui nous paraissent essentielles en pareille circonstance. Le *Canadien* qui, durant la session à l'Assemblée législative, nous a donné une fois une fautive indépendance, nous en a-t-il donné une autre fois?

MM. J. Gordon, J. Sewell, Col. commandant, Thos. Wily, S. Bradburne, capit. Nous n'avons que des félicitations à adresser au Lt.-col. Sizer; aussi les mérite bien. Si M. Sizer est arrivé à la belle position qu'il occupe aujourd'hui, ce n'est qu'à un travail énergique et incessant qu'il le doit. L'étude pratique de la milice est certes bien difficile, mais elle n'est cependant pas comparable aux difficultés que présente l'étude théorique; toutefois obstacles et entraves de l'un et de l'autre sont tombés devant les longues veilles du Lt.-col. Sizer.

Incendie du Séminaire de Québec.

Nous empruntons au *Journal de Québec* les détails qui suivent sur l'incendie du Séminaire de Québec :

Un nombre des principaux appartements qui ont été consumés sont : deux dortoirs pour les élèves; la partie occupée par les célestiens, chambre à coucher, bibliothèque théologique, d'environ 1500 volumes, salles de réunions, etc.; une salle d'armes renfermant une centaine de carabines avec autant d'accessoirs militaires; un réfectoire avec ses dépendances, etc. L'incendie a aussi détruit les appartements occupés par six des messieurs du séminaire, avec presque tout ce que contenait ces appartements. Les six prêtres dont nous parlons sont MM. L. abbé Stremier, Cyr. Légaré, Léonard, P. Doherty, A. Pallier et M. Buteau qui, pressés de tous côtés par les flammes, a été obligé de sauter du second étage—non du troisième comme nous l'avons annoncé. Malheureusement, ici nous n'avons pas que des pertes matérielles à déplorer; nous en avons qui intéressent la littérature et l'histoire et qui seront par conséquent plus difficile à réparer. Ainsi l'on rapporte que des documents historiques de la plus haute valeur sont devenus la proie des flammes. On cite, entre autres, des notes biographiques fort étendues sur les abbés D'Amers, Holmes et Parent, qu'avait laborieusement recueillies M. Cyr. Légaré. Nous sommes heureux toutefois de pouvoir assurer à ceux qui cela peut intéresser, que M. Laverdière, qui a perdu à peu près tout ce qu'il se trouvait dans sa chambre, a eu assez de sang-froid pour en partie en sauver, des notes précieuses sur un historien du Canada à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

Dans le dortoir des célestiens la frayeur était à son comble. Deux célestiens, dont nous méritons d'être cités, MM. Dédies et Kirwin, conservèrent assez leur sang-froid pour guider le sauvetage, rendu très difficile par l'épaisse fumée qui avait envahi le dortoir. Ils se placèrent à la seule issue restée ouverte et empêchèrent leurs camarades de l'envahir. Ils les empêchèrent d'accumuler dans cette porte et dans l'escalier sur lequel elle donnait et sortaient les derniers du dortoir, après avoir survécu avec un sang-froid et une intelligence qui leur fait honneur le défilé tumultueux de leurs camarades rendus fous par la peur.

La nuit suivante, le feu s'est déclaré de nouveau dans les dortoirs près de la partie centrale; ce n'était rien de grave, les hommes de police restés sur la place et les domestiques du Séminaire ont réussi à l'éteindre sans avoir l'arrivée des pompes de la ville. Dans la partie Est, où l'incendie a fait ses plus grands ravages, il ne reste plus que des murs noircis par la fumée et lézardés par l'intensité du feu; tout le reste est consumé.

Cat éblouissement construit depuis bien-tôt deux siècles, éprouva des premières années de sa fondation, deux terribles incendies, l'un en novembre 1701, l'autre en octobre 1705. Mais nous pensons ne pas nous tromper en disant que, depuis lors, il n'avait point éprouvé de semblables malheurs.

Les pertes du Séminaire sont évaluées à \$10,000; le montant de la police d'assurance pour la partie des édifices incendiés n'est que de \$3,050.

Dans le chiffre des pertes que nous venons de donner nous ne comprenons pas celle subie par les quatre-vingts élèves du dortoir de l'aile Nord; cette perte est estimée à \$700. Les élèves ont tous perdu leurs effets de lit et de linge.

On ne peut guère faire que des suppositions sur la cause de cette incendie désastreux; mais on est porté à croire qu'il n'est pas, comme la rumeur en circule, l'œuvre d'un incendiaire. Dans la soirée de vendredi, un des hommes engagés était resté jusqu'à temps avec une chandelle dans la salle où l'incendie a éclaté et l'on pense que le feu a été communiqué à cette pièce par quelque étouffée partie de la machine de la chaudière. On assure aussi, d'un autre côté, qu'un des domestiques aurait entendu du bruit au milieu des bruits de pas dans la chambre inhabité où le feu a commencé.

Les grands jurés présentent les accusations suivantes comme fondées : James Starnes, William Whiting Keys, et James Mitchell Moore, enlèvement fédéral, Jean Bte Bauchamp, même offense (2 accusés), Michel Smith, même offense, Bazile Roy, Gilbert Mathieu, Antoine Bileau, Joseph Houle, même offense, et comme non-fondées : Joseph St. Jean, Jean Bte Houle, et Toussaint Prévost, même offense. Et la Cour s'ajourne.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÉTATS-UNIS.

Quartiers-généraux de l'armée du Potomac, 28.—L'engagement d'hier est sans doute un des plus importants et des plus heureux pour les armées unionistes, qui aient encore eu lieu depuis notre arrivée devant Petersburg. Non seulement l'ennemi a été défait, mais il a donné la preuve qu'il n'avait plus de foi dans la victoire de sa cause. Il ne combat plus avec l'enthousiasme qu'il montrait l'année dernière. Plusieurs centaines de rebelles se sont laissés faire prisonniers par nos soldats. Le 9e corps a fait 1,500 prisonniers et n'a perdu que 600 hommes. Après ce premier succès, le signal fut donné dans les lignes rebelles, et une forte colonne chargea la division du gén. Miles; mais elle fut bravement repoussée avec de grandes pertes par les efforts héroïques des soldats de cette division. Deux fois ils ont essayé de rompre les lignes, mais finalement, ils ont été obligés de se retirer en laissant leurs morts entre nos mains. Pendant 3 heures, le feu a été un des plus violents. La brigade irlandaise a mérité les plus grandes louanges pour sa bonne conduite dans le combat. Toutes nos troupes se sont distinguées dans cette occasion par leur bravoure et leur sang-froid. Le nombre de prisonniers entre nos mains est de 2,271 soldats et de 88 officiers; outre cela, il y a environ 150 blessés dans les hôpitaux.

Un ordre du jour félicite les officiers et les soldats pour la brillante victoire qu'ils ont remportée sur l'ennemi de la patrie, et les remercie pour la bravoure dont ils ont fait preuve dans cette occasion.

EUROPE.

ARRIVÉE DU DAMASCUS.

Portland, 29 mars.

Le *Damascus* de Liverpool à 1 h. p. m., le 16, et de Londonderry, le 17, est arrivé à 7 h. a. m.

Le *Neve Scotian* est arrivé à Liverpool, le 17. Il a rencontré le *Perthshire*, le 27, à la latitude 49° 57' Est et longitude 61° 27' W. Le *City of Dublin* est arrivé à Liverpool dans la nuit du 15.

Le *London Owl* dit que l'opinion que l'on s'était faite au sujet de la dépêche de Seward annonçant une proposition faite par les Confédérés pour une guerre étrangère est fautive.

Il donne ensuite les détails suivants sur la mission de Blair qu'il a empruntés à un membre du Congrès rebelle, maintenant en Angleterre, et qui tient, lui-même, ces renseignements du secrétaire de la guerre Benjamin.

L'objet de cette mission, dit-il, était destiné à donner à Davis l'assurance que ses commissaires seraient reçus à Washington pour ouvrir des négociations sur les bases suivantes :

« Toutes les questions en litige devront être laissées de côté et considérées comme questions ouvertes; un armistice sera accordé; et une ligne offensive et défensive sera formée pour chasser les Français du Mexique. »

Le *Daily News* dit que les remarques de Lord Palmerston, dans la Chambre des Communes, ont rétabli la confiance, et produit une réaction favorable sur le marché monétaire.

COMMERCE.—*Le Times* annonce qu'il n'y a pas de changement sur l'escompte du marché.

Les retours de banque ne font pas désespérer d'une réduction des taux à 4 par cent, de bonne en avril.

Liverpool 16 mars.

Le temps beau, mais froid. Farine en meilleure demande. On a offert 21s à 22s; de Philadelphie et Baltimore, 22s à 23s 6d; blé en bonno demande et d'une hausse légère; blanc et mélangé 9s 2d à 9s 6d; rouge 8s 2d à 8s 6d; mais, à la hausse et peu de transactions; mélangé 27s 6d; jaune 27s 6d; acaïas tranquille; potasse 29s à 29s 3d; perles 30s 6d; consolidés 89 1/2.

FRANCE.—Le sénat continue à discuter les questions religieuses qui comportent l'adresse.

M. Bonjean applaudit au discours de M. Rouland et démontre la validité des lois organiques. Il dénonce la société des Jésuites et demande la suppression de leur ordre par le gouvernement.

L'archevêque de Paris prononce un discours concluant et plaidé en faveur d'une entente entre l'empereur et le pape.

ATRICHE.—La réplique de l'Autriche à la Presse au sujet de l'annexion des duchés à cette dernière laisse la porte ouverte à des négociations ultérieures.

Un dépêche de Berlin dit que l'on croyait dans cette ville que l'Autriche consentait à cette annexion pourvu qu'elle eût en retour de la confédération germanique une garantie pour toutes ses présentes possessions.

On dit que la Russie s'oppose à l'annexion, tandis que la France l'encourage pour lui donner l'occasion d'exiger des compensations.

Halifax, 29 mars.

New-York, 29 mars.

Le *City of Manchester*, de Liverpool, le 15, est arrivé.

Nouvelles américaines.

Parlement Anglais.

Séance du 13 mars.

Débats au sujet des défenses du Canada dans le cas d'une guerre avec les États-Unis.

A l'appel de l'ordre du jour pour que la Chambre aille en comité des subsides, M. Fitzgerald appela l'attention des membres sur le rapport du Col. Jervois relativement au Canada et demanda des informations sur ce sujet. Après avoir assuré qu'il n'avait aucune intention d'attribuer au gouvernement fédéral un esprit d'hostilité, il cita certaines choses qui pourraient conduire à la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis et sur lesquelles il ne faut pas fermer les yeux; il ne faut pas, dit-il, mettre de côté une certaine proposition qui a été faite pendant la conférence tenue sur la rivière James entre les agents confédérés et les autorités fédérales.

Il est important de s'occuper des défenses du Canada contre lequel, en cas de guerre, les premiers coups seraient portés. Comme personne ne saurait prétendre que la colonie devrait être laissée à elle-même, il se demande quels sont maintenant les moyens de défense et qu'est-ce que la mère patrie devrait faire pour cet objet. Il demande, de plus, qu'est-ce qui a été adopté à la suite des suggestions du Col. Jervois.

Il compare l'activité que les américains déploient à fortifier les points vulnérables de leur territoire avec l'apathie manifestée par l'Angleterre en négligeant les défenses du Canada.

Il pense que l'on devrait arriver de suite à une entente avec le Canada quant à la proportion des dépenses dont ce pays doit se charger pour sa défense.

M. Foster dit que la question véritable était de savoir si l'on devait, ou non, augmenter en quoi que ce soit ses moyens de défense.

Il croit que la crainte des hostilités de la part des États-Unis n'était pas raisonnable et sans fondement. Il proteste contre la proposition de se lancer dans des dépenses exorbitantes.

M. Cardwell peut assurer la Chambre que nos relations avec les États-Unis continuent à être parfaitement amicales. Le gouvernement est préparé à faire sa part au sujet des défenses du Canada.

M. Disraeli avoue que nous ne sommes pas en danger immédiat d'une collision, parce que les Américains ne doivent pas être disposés à s'engager maintenant dans une guerre avec une puissance étrangère. Il pense que le Canada doit être mis dans un état de défense convenable.

M. Lowe dit que la question à résoudre est celle-ci : Qu'est-ce qu'il faudrait faire si le Canada devenait le champ de bataille?

La tactique à suivre la plus efficace, dans cette éventualité, serait, suivant lui, de concentrer une armée sur quelque point. Il conclut en disant que ce serait peu sage d'entretenir une force de quelque importance en Canada. Il vaut mieux faire connaître aux Canadiens toute la vérité plutôt que de les laisser dans une attente trompeuse, tandis que nous provoquerions les États-Unis par notre attitude menaçante.

Le plus prudent serait de retirer nos troupes immédiatement.

Lord Elich dit que le plan proposé par M. Lowe est digne d'attention.

M. Ayrton pense que le meilleur moyen de protéger le Canada est de conserver de bons rapports avec les États-Unis, et d'éviter tout ce qui pourrait causer de l'irritation.

M. Bright dit qu'il n'y a aucune puissance dans le Royaume-Uni qui puisse défendre avec succès le Canada contre une invasion américaine. Qu'est-ce que le peuple anglais aurait dit s'il avait souffert des dommages du genre de ceux que l'*Alabama* a fait éprouver au peuple américain?

Il croit qu'il y a un parti en faveur de la guerre aux États-Unis, qui est le parti irlandais. La source de ces éventualités fâcheuses se trouve dans le sentiment de jalousie entretenue en Angleterre contre la nation américaine, sentiment qui ne saurait renverser les décrets de la nature.

Lord Palmerston nie que sentiment existe en Angleterre.

Il y a sans doute un sentiment d'irritation contre le Nord et contre le Sud, mais ce pays n'a pas éprouvé leur cause; mais dans la masse du peuple américain il y a de la sympathie pour l'Angleterre, et l'on croit que la guerre sera terminée, cette sympathie prévaut sur une irritation temporaire.

Cependant, cela n'est pas une raison pour que nos colonies ne soient mises dans un état convenable de défense. Il ne peut s'accommoder avec M. Lowe dans ce qu'il vient de dire, et il est prêt à déclarer que le gouvernement n'a pas l'intention de suivre ses avis. Les relations entre les deux pays sont tout-à-fait amicales.

La Souscription

DU COMTE FRANCO-POLONAIS,

[Du Siècle.]

L'*Opinion Nationale* fait le calcul suivant : On peut évaluer à dix mille les réfugiés de l'ancienne et de la nouvelle émigration polonaise qui se trouvent en France actuellement.

Le gouvernement impérial donne un million de subvention annuelle aux victimes de la Russie; or, un million à partager entre dix mille réfugiés constitue un secours mensuel de huit francs trente-trois centimes pour chacun d'eux.

On meurt très-bien de faim avec huit francs trente-trois centimes par mois! C'est ici l'occasion de mettre en pratique le sage conseil de M. de Noailles, l'honorable rapporteur de notre comité, quand il a dit : « A côté de la bienfaisance officielle (dont on vient de constater l'insuffisance), il faut se hâter de placer la bienfaisance privée parce qu'elle est destinée à se compléter l'une et l'autre. »

L'*Opinion Nationale* ajoute : Ce sont principalement les femmes qui ont répondu à l'appel du comité franco-polonais. Cela devait être ainsi : toute œuvre de consolation est surtout une œuvre de femme.

Le *Siècle* a donc en raison de mettre les dix mille proscrits de la nation en deuil sous la protection efficace de nos mères et de nos sœurs. Elles prouvent une fois de plus, par leur louable empressement à secourir ceux qui souffrent, qu'en France les philanthropes ont toujours des amis.

Le lendemain du jour où nous nous adressons aux âmes compatissantes en leur demandant de venir en aide à d'inté-

ressantes et secrètes misères, nous avons reçu une lettre anonyme contenant un billet de banque de mille francs, avec ces mots : *De la part d'une mère.*

De tels actes n'ont pas besoin de commentaires.

Depuis ce jour, un grand nombre de femmes de toutes les conditions envoient au *Siècle* leurs offrandes; quelles qu'elles soient, ces offrandes sont reçues avec une égale reconnaissance.

Hier encore, la poste nous a remis un bracelet en or, garni de corail, et un médaillon surmonté de turquoises. La boîte d'expédition portait simplement ces lignes :

« De vos sœurs sans argent avec braves Polonais exilés. »

Enfin un jeune lauréat a offert au comité la médaille d'or qu'il venait d'obtenir de l'Institut (1).

On le voit, chez nous, l'exercice de la bienfaisance apparaît d'abord aux femmes. Elles le revendiquent comme un de leurs privilèges, et elles sont en train d'en faire une vertu nationale.

Grâce à nos mères et à nos sœurs, la bienfaisance revêt toutes les formes et choisit de préférence les plus délicates. Les exemples que nous venons de citer le démontrent suffisamment.

Aussitôt qu'une infortune est signalée, c'est à qui entre les femmes arrivera la première pour apporter un soulagement et des consolations. Quand une émigration de ce genre existe chez un peuple, que n'est-on pas en droit d'espérer de son avenir?

CROWE & LAPIERRE,
FORGERONS ET SERRURIERS,
No. 88 Rue de la Fertilité,
PRÈS DE LA RUE ST-PIERRE,
MONTREAL.

C. & L. sont prêts à exécuter
toutes commandes dans leur ligne, tels que
Couteaux, Portes en fer, Contrevents, Serru-
res, Cloches,
POSAGE DE CLOCHES,
Estampes de toutes sortes.
Tout ordre exécuté dans le plus court délai et
à bon marché.
4 octobre. aa—107

FERRONNERIE ET POELES
ENSEIGNE DU MARTEAU
No. 112 RUE ST. PAUL,
COIN DE LA PLACE JACQUES-CARTIER.

POELES doubles et triples pa-
rons et à deux fourneaux.
Poêles de Philadelphie, Poêles de Galles, Poê-
les de cuisine pour bois et charbon de toute
grandeurs avec fourneaux etc.
Alambic Northern Light, Poêles pour salon
et passage, Poêles sœurs, zinc, zinc pour char-
bon, allumeux etc., avec un assortiment de fer-
ronnerie.
G. LEPAPE. aa—

GROVESTEEN & CIE.,
Manufactureurs de Pianos.
499, BROADWAY,
NEW-YORK.

NOTES atténuant l'attention du
public et du commerce, sur nos PIANOS
en bois de ROSE à 7 OCTAVES, Nouvelle
Echelle, lesquels pour le volume et la pureté du
son sont sans rivaux par tout ce qui a été offert sur
ce marché. Ils ont toutes les améliorations mo-
dernes, grande action française, pédales à harpe, bas-
se double face au fer, etc., et chaque instrument
étant fait sous la surveillance de M. J. H.
Grovesteen, qui a une expérience pratique de
plus de 20 ans, dans cette branche, est placé
garanti sous tous rapports.

LE PIANO FORTE DE GROVESTEEN & CIE.
REÇU LA PLUS HAUTE MENTION DE MÉ-
RITE AU-DESSUS DE TOUS AUTRES, A LA
CÉLÈBRE EXPOSITION UNIVERSELLE.

où l'on avait exposé des instruments des meil-
leurs facteurs de Londres, de Paris, de l'Alle-
magne, de Philadelphie, Baltimore, Boston et
New-York; et aussi à l'Institut Américain durant
cinq années successives; les médailles d'or et d'ar-
gent obtenues dans les dix occasions peuvent
être vus à notre établissement.
Par l'introduction d'améliorations, nous faisons
un piano encore plus parfait, et en manu-
facturant largement, nous strictement au système
d'argent, comptant, nous sommes en mesure
d'offrir ces instruments à un prix qui certifie toute
compétition.
Prix.—No. 1, Sept Octaves, coins arrondis,
bois de rose uni, \$200.
No. 2, Sept Octaves, coins arrondis, bois de
rose, chantre pesant \$200.
No. 3, Sept Octaves, coins arrondis, bois de
rose, style Louis XIV, \$225. Termes: argent
comptant, en fonds courant. Circulaires descriptives
envoyées sans frais de port.
12 nov. aa—123

LE "PAYS"

JOURNAL

POLITIQUE,

LITTÉRAIRE

ET

COMMERCIAL

PUBLIÉ PAR

DORION ET CIE.,

No. 7, Rue Sainte-Thérèse, No. 7,

MONTREAL.

LE "PAYS" est publié à deux
éditions: l'une tri-hebdomadaire à \$2.00
par an, l'autre hebdomadaire à \$2.00.
On ne s'abonne pas pour moins de SIX MOIS.
L'abonnement est payable d'avance.
La partie commerciale est sous la direction
d'une personne très-compétente. Les prix de
tous les marchés en gros et en détail, de Mont-
real, de Toronto, de New-York et des principales
villes des États-Unis, ainsi que les marchés an-
glais, lors de chaque arrivage, sont indiqués
avec une exactitude à laquelle le public peut
se fier.
Le cours de l'or, de l'argent, de l'échange sur
New-York et sur Londres, la valeur des effets
canadiens, anglais et américains, des actions de
banque, enfin toutes les nouvelles commerciales
ayant quelque importance, sont l'objet d'une at-
tention spéciale.
La grande circulation du "PAYS" offre des
avantages incontestables aux annonceurs, et la
variété des informations qu'il trouve lui assure
une place importante parmi les journaux
canadiens.
On y exécute aussi toute espèce d'impressions
à bas prix, avec promptitude et ponctualité.
En vente à tous les DEPOTS DE NOUVE-
LES

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTION CANADIENNE
DE
MONTREAL.
Ouverture d'une Nouvelle Classe d'Action.
ACTIONS—\$200,
VERSEMENTS MENSUELS—\$2.00

LE Livre de souscription, de la
Nouvelle Classe d'Action, de cette Société
(CLASSE B) sera ouvert au Bureau de la So-
cété, rue St-Vincent, à compter de ce jour.
Le premier versement sera exigible le 3 Avril
prochain.
Les personnes désirant prendre des actions
dans cette nouvelle classe, sont priées de le faire
sans délai.
L. A. JETTE,
Sec.-Trés.

DÉPÔTS.

A la demande de plusieurs Actionnaires, les
Directeurs ont aussi décidé d'accepter des dépôts
à 5 0/0.
Montréal, 14 mars 1865. aa—23

A VENDRE

A DES

CONDITIONS LIBÉRALES

Cinq lots à bâtir de première
classe, dans un superbe COTTAGE de
première classe, avec JARDIN D'HIVER, etc.
Pour les conditions, s'adresser à
J. E. GILBERT.
22 av. aa—123

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ
DE LA
CITÉ DE MONTREAL.

AVIS

M. E. HAUSSELMAN ayant
résigné son office de collecteur de cette
compagnie, M. CHARLES COTTE a été nommé
pour le remplacer, et il est par les présentes au-
torisé à collecter tout ce qui est dû à la Com-
pagnie et à en donner reçu.
Par ordre du Bureau, GEO. ROSSON,
Secrétaire
19 janvier 1865. aa—135

HUITRES

Caracquette Bourgeoise St-Simon

Les soussignés viennent de re-
cevoir, et auront constamment en mains
durant la saison, le meilleur choix d'HUITRES
desquelles ils ont choisis par leur agent
sur les lieux les plus délicieuses et les plus
journellement.

Aux Commisaires.

SHERBURY, PORT et BRANDY la Saucier pour
HUITRES par excellence.

POUR LES ESTOMACS PLUS DELICATS
VINS FRANÇAIS, BLANCS, à ROTIGES de
toute qualité, livrés à domicile sans charge ex-
tra.
BRUNEAU, NADÉAU & CIE.,
Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.
25 octobre. aa—116

E. & H. T. ANTHONY & Cie.,
Manufactureurs d'appareils photographiques,
EN GROS ET EN DÉTAIL.
501, BROADWAY, N. Y.

EN addition à notre principal
commerce en matériel photographique,
nous avons en magasin un grand assortiment de
Stereoscopes et vues Stereosco-
piques,
dont nous avons un immense assortiment, com-
prenant des scènes de guerre, villes américaines
et étrangères, paysans, groupes, statues, etc.
etc. Aussi, stéréoscopes à relation, pour exhibi-
tions publiques ou privées. Notre catalogue sera
expédié sur le reçu d'un timbre-poste.

Albums Photographiques.

Nous avons été les premiers à les introduire aux
États-Unis, et nous en manufacturons une im-
mense quantité de toutes sortes, de 50 cents à
\$50 chaque. Nos albums ont la réputation d'être
supérieurs à tous autres pour la beauté et la
durée. Ils seront envoyés francs de port sur le
reçu du prix.

Beaux albums faits à ordre.
CARTES PHOTOGRAPHES.

Notre Catalogue embrasse plus de CINQ
MILLE différents Portraits d'Américains distin-
gués, et nous y ajoutons continuellement.
100 Majors-Généraux 150 Hommes d'Etat.
200 Brig.-Généraux 130 Ministres
270 Colonels 125 Auteurs
100 Lieut-Colonels 40 Artistes
150 Autres Officiers 125 Acteurs
75 Officiers de Marine 50 Femmes Célèbres,
150 Portraits d'étrangers marquants.

3,000 Copies d'ouvrages d'Art.
Gravures, Peintures, Statues etc. Catalogue
d'envoi sur le reçu d'un timbre-poste. Un ordre
pour une douzaine de photographes d'après notre
catalogue, sera rempli sur le reçu de \$1.80 et
expédié par la maille, franc de port.
Les artistes en photographie et autres com-
mandant des objets, voudront bien remettre
25c/100 du montant avec leur ordre.

E. & H. T. ANTHONY & CO.

Manufactureurs d'objets photographiques,
501 Broadway New-York.
E. & H. T. ANTHONY & CO. aa—123

AUX IMPRIMERIES.

LES propriétaires du Journal
Le Pays offrent en vente tout le matériel qui
servait à l'impression de leur feuille avant le
renouvellement de leur fonds d'imprimerie. Une
partie de ce matériel, le long-presse, est presque
neuf, ayant servi pendant le quart du temps
qu'il avait pu durer et tout le reste est en bon
état. A toute l'élégance de coupe des caractères
nécessaires.
Le brier, qui servait à la composition des
nouvelles est presque neuf, ayant servi que
rarement. La fonte entière, comprenant les gal-
lées, ne pèse qu'environ 200 livres et suffirait à
la composition des annonces d'un journal de petite
dimension.
Le brier, qui servait à la composition des
annonces, quoiqu'ayant servi pendant plus d'une
année, peut encore être parfaitement utilisé, on
en dispose à raison de 14 cents la livre par
quantités plus minimes de 200 livres jusqu'à 700
livres.
—Aussi—
Colombelles, Filles maigres, gras-maigres, per-
les, et perlettes, Galles, etc., etc.
Une grande variété de caractères de goth, dont
plusieurs séries complètement neuves.
Tous ces caractères sont parfaitement bien
équipés, et seront vendus pour argent comptant
ou en échange de billets promissaires de
première classe à échéances de 3 mois.
Le long-presse pourra être divisé en lots de 200
livres au-dessus, mais pas moins. La fonte
complète excède 1200. Prix 20 cents la livre.
Le brier ne sera vendu qu'un seul lot, 200
livres, à 22 cents.
On fournira les caractères de fantaisie suivant
la quantité désirée par l'acheteur.
Pour plus amples détails s'adresser à M. l'ad-
ministrateur du Journal Le Pays.

—Aussi—

Colombelles, Filles maigres, gras-maigres, per-
les, et perlettes, Galles, etc., etc.
Une grande variété de caractères de goth, dont
plusieurs séries complètement neuves.
Tous ces caractères sont parfaitement bien
équipés, et seront vendus pour argent comptant
ou en échange de billets promissaires de
première classe à échéances de 3 mois.
Le long-presse pourra être divisé en lots de 200
livres au-dessus, mais pas moins. La fonte
complète excède 1200. Prix 20 cents la livre.
Le brier ne sera vendu qu'un seul lot, 200
livres, à 22 cents.
On fournira les caractères de fantaisie suivant
la quantité désirée par l'acheteur.
Pour plus amples détails s'adresser à M. l'ad-
ministrateur du Journal Le Pays.

—Aussi—

UN Monsieur et une Dame ma-
riés et sans enfant possédant l'anglais et
le français, seraient disposés à prendre soin d'une
MAISON qu'un ou plusieurs MESSIEURS
loueraient en commun. Ils pourraient se charger
de tous les soins du Ménage, y compris couture,
blanchissage, etc. S'adresser à ce bureau.
Montréal 22 mars 1865 aa—29

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

LES créanciers du soussigné
sont notifiés de s'assembler à son bureau,
no. 144, rue St. Paul, Montréal, le TROISIÈME
d'AVRIL prochain, à 10 HEURES A. M.,
dans le but de recevoir un état de ses affaires et
de nommer un syndic auquel il pourra faire une
cession d'après l'acte ci-dessus.
ADOLPHUS BOURNE.
Montréal, 18 mars. aa—27

MEDICINES.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL
(en bouteilles d'une pinte.)

Le grand Purificateur du sang!
Particulièrement recommandé
durant le printemps et l'été, lorsque le sang
est épaissi, la circulation ralentie et que les hu-
meurs du corps deviennent malsaines par leurs
sécrétions dans la peau, durant les mois d'hiver.
Ce puissant et délicat remède toutes les parties du
système et devrait être pris tous les jours comme
boisson diurétique par tous ceux qui sont malades
ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la
seule véritable préparation pour la guérison per-
manente des cas les plus dangereux parmi les
maladies suivantes:

Scrofale, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo,
pour toutes les espèces d'Eruption Scrofaleuse.
C'est aussi un remède sans pareil pour les
Rhumes, Enflures Blanches, Névralgie, Débilité
générale du système Nerveux, Ferte de l'Epithé-
Lingues, Engorgement de toutes les Mem-
branes du Nez, les Fièvres Intermittentes, Fièvres
Bilieuses, jaunisse, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus
pure et la plus puissante, faite avec de la véritable
Salsepaille du Honduras, et c'est la seule
qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans
leur forme et plus dangereuses.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur
lequel on puisse compter pour la guérison de
toutes les maladies occasionnées par l'empoison-
nement du sang.

Les malades peuvent être certains qu'il n'y a
pas de substance mercurelle, minérale ou véné-
neuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être
administré aux personnes faibles ainsi qu'aux
enfants les plus délicats sans causer le moindre
préjudice.

Les directions complètes pour se servir de ce
remède se trouvent imprimées sur les paquets
qui enveloppent la bouteille; et pour être en
garde contre les contre-façons voyez à la si-
gnature de LAMMAN ET KEMP se trouve sur l'étiquette
blanche.

DEVINS & BOLTON, près le Palais de
Justice, Montréal, agents généraux pour le Cana-
da. A vendre aussi en gros par John P. Henry
et Cie, Montréal.

La Salsepaille de Bristol est en vente chez
tous les pharmaciens du Canada.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lam-
plough et Campbell, S. Gardner, J. A. Harte, A.
B. Davidson, H. E. Cour, à la pharmacie du Dr.
Picaud et par tous les droguistes du monde.
22 mars 1864. aa—28

AMBROISIE DE REEVES
Originale, Véritable et Sûre.

AMBROISIE
Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves
Ambroisie de Reeves

La plus élégante préparation
pour les cheveux.
Le plus sur restaurateur des
cheveux.
Le plus étonnant préserva-
teur des cheveux.

PROCEDEZ VOUS UNE CIRCULAIRE
Contenant des affidavits et des certificats de
Dames qui s'en sont servies depuis deux ou trois
ans, et dont les cheveux ont maintenant quatre
à cinq pieds de long.

Témoignage de Mad. Maxwell.
HOTEL ST. NICHOLAS,
New-York, 23 déc. 1862.

Sachant que l'Ambroisie de Reeves avait ren-
dus une chevelure luxuriante à Mad. Lizzie Shep-
herd, de Brooklyn, N.-Y. Je fus portée à en faire
usage. J'avais besoin de quelque chose pour mes
cheveux qui commencent à tomber. Je n'en ai
pas eu plus d'une demi-douzaine de bouteilles
de cette préparation que je pus constater que
mes cheveux croissaient en longueur, en force et
en beauté. Je n'en ai pas eu plus d'une demi-douzaine
de cette préparation que je pus constater que
mes cheveux croissaient en longueur, en force et
en beauté. Je n'en ai pas eu plus d'une demi-douzaine
de cette préparation que je pus constater que
mes cheveux croissaient en longueur, en force et
en beauté.

Cont. certificats, venant de nos Dames et Mes-
sieurs les plus éminents, sont entre nos mains et
sont visibles à notre bureau.

REFERENCES:
Mr. Judah Pierce, 8 Erie Buildings, N.-Y.
Dr. E. Stewart, 150 Broadway, N.-Y.
Mr. Robert Hall, Metropolitan Bank, N.-Y.
William O. Crosby, 229 Broadway, N.-Y.
Chas. Cabell, Esq., 30th st. et 8th Avenue, N.-Y.
Benjamin P. Pettit, 21 Centuries Slip, N.-Y.
Mrs. C. F. Fisher, 100 West Houston Street, N.-Y.
Mr. P. Brown, 163 Center Row, Wash. Market.
Mrs. Mathilda Turner 300 West Yorkville, N.-Y.
Rev. Mr. James, 35th st. et 8th Avenue, N.-Y.
M. Hendon, 991 West Houston Street, N.-Y.
Mrs. Dean, 100 West Houston Street, N.-Y.
Mrs. A. Kottaus, 179 Graham Ave. " E. D.
Mr. C. M. Stedwell, 44th street " E. D.
Mr. H. K. Lockwood, 234 Graham Ave. " E. D.
Mrs. J. J. Bonnet, 42 4th Place, Brooklyn.
Mrs. Lester Field, Bedford Avenue, Brooklyn.
Mr. George W. Ward Taylor's Hotel, Jersey City.
Mrs. Beams, 114 Crawford Street, Newark, N.J.
Mr. Wm. Clegg, Market & 8th st. " N. J.
Mr. Warner Valentine, 100 Yorkers, N.-Y.
Miss Frank Haulenbeck, 100 Yorkers, N.-Y.
Hon. Joseph H. Merriek, 100 Yorkers, N.-Y.

Et 1,000 autres.
En vente chez tous les droguistes et les mar-
chands d'articles de fantaisie.

PRINCIPAL DÉPÔT,
No. 62, Fulton Street, New-York.
Prix, 75 cents par bouteille. aa—12

MOLSON'S BANK.

LES actionnaires de la Banque
Molson sont notifiés par le présent qu'un
dividende de QUATRE PAR CENT sur le capital
payé a été déclaré, AJOURD'HUI, pour la
motif de l'année courante, et qu'il sera payable
au Bureau de la Banque, dans cette ville, le on
après le PREMIER d'AVRIL prochain.

Le livre de transfert sera fermé depuis le 15
au 31 courant, y inclus ces deux derniers jours.

Par l'ordre du Bureau
WME. SACHE,
Caisier.
aa—20

CELEBRE EAU DE FLORIDE
DE MURRAY & LANMAN

CE avec des fleurs tropicales fraîchement cueil-
lies et d'une odeur suave. Son arôme est inéqui-
table; son effet sur la peau est le plus rafraî-
chissant; elle donne de la vigueur au corps et de
l'élasticité à l'esprit. Elle est recommandée pour
nettoyer le bain. Elle apporte un soulage-
ment immédiat dans les

abaissements, les Attaques
Nerveuses, les Maux de Tête,
la Débilité et les Attaques
d'Hystérie.

Depuis 25 années ce parfum a toujours pris
l'ascendant avec l'éclat de la fashion sur les
autres parfums, aux Indes occidentales, Cuba,
au Mexique, dans l'Amérique Centrale et du Sud,
et nous le recommandons avec confiance comme
un article qui, pour la délicatesse de l'arôme n'a
pas d'égal. Cette eau fait disparaître de la
peau les

Gercures, les Pustules, les Brû-
lures du soleil, les Roussours
et les Boutons.
C'est un parfum aussi délicieux que l'Otto de
rose, et il donne un teint frais et une trans-
parence magnifiques. Mêlée à l'eau il fait
un dentifrice excellent, il donne aux dents une
blancheur éclatante. Il fait disparaître aussi la
douleur et la raideur de la peau après la barbi-
cution.

CONTRAINDRE.—Soyez bien sur vos gardes con-
tre les contrefaçons. Voyez si les noms de Mur-
ray et Lanman sont sur la bouteille et si les en-
veloppes qui portent une vignette de fantaisie,
éprouvées et BOLTON, près le Palais de
Justice, Montréal, agents généraux pour le Cana-
da. A vendre aussi en gros par John P. Henry
et Cie, Montréal.

Agents pour Montréal: Devins et Bolton,
Lamplough et Campbell, A. G. Davidson, K.
Campbell et Cie, J. Gardner, J. A. Harte, H.
Gray, à la pharmacie du Dr. Picaud et par tous
les Droguistes du monde.
22 mars 1864. aa—28

MEDICINES.

IMPORTANT TO FEMALES
D-CHEESEMAN

"PILLS"
Important pour les Femmes.
PILULES.
DR. CHEESEMAN.
PROCLAMATION.
AUX FEMMES MARIÉES OU NON.
Le plus ancien Régulateur.

Il n'y a qu'un seul et véritable
REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui
souffrent d'irrégularités ou Obstructions de la
Menstrue.

Ce remède a été reconnu depuis un grand
nombre d'années. Ce sont les
Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

que les Femmes peuvent prendre pour secourir
la suppression des Maladies périodiques, qui, si
elles sont gardées suivant les besoins de la nature,
leur garantissent le plus de santé et de forces; et
qui, si elles ne sont pas guériement expé-
rimentées, produisent la douleur et la mort; et
c'est le premier de tous les Remèdes pour les
Femmes, les

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

CE DON VIEUX REMÈDE D'OR contre
toutes les Obstructions, a été employé avec plaisir
et avec profit pendant vingt-cinq ans, dans
toutes les parties du monde civilisé. Son inven-
teur est un **VERK M. DECON** et son **EXPÉ-**
RIMENTE, que tout le monde connaît et estime,
et en qui tout le monde a confiance. Ce n'est pas
un périodique arrangement, mais un **REMÈDE**
SOUVERAIN.

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

n'ont jamais failli, et des milliers de certificats
contenant leur bon effet peuvent être trouvés
dans toutes les parties du pays. Les propriétaires
garantissent que

UNE BOITE
rétablira les fonctions naturelles mensuelles de
toute FEMME, quelque soit sa condition et son
âge. En un mot, les

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

qui ont été pendant un quart de siècle un remède
populaire et sûr pour renouveler la Menstrue
interrompue, sont tellement excellentes que les
femmes en ont dit la grosse vérité, et peuvent en
faire usage parce qu'elles produiraient un résultat
faux. Mais elles ne peuvent faire aucun mal
autrement.

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

sont la seule Médicine sur laquelle les FEMMES
MARIÉES et NON-MARIÉES ont compté
depuis plusieurs années et peuvent actuellement
compter. **PRENEZ GARDE** aux **IMITA-**
TIONS et portez cette attention à votre Droguiste,
et dites-lui que vous voulez avoir la

Meilleur et la plus sûre Médicine
du monde pour les Femmes
laquelle est comprise dans les

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

Ces Pilules forment la meilleure Préparation
qui ait jamais été inventée, avec un succès im-
médiate et persistant.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER!
Les Pilules du Dr. Cheeseman ont reçu et
reçoivent encore aujourd'hui la sanction des
médecins les plus éminents de l'Amérique du Nord,
et dites-lui que vous voulez avoir la

Meilleur et la plus sûre Médicine
du monde pour les Femmes
laquelle est comprise dans les

Pilules du Dr. Cheeseman pour la
Femme

Le Parfum par Excellence!!!
(Extrait de fleurs fraîchement cueillies.)

CELEBRE EAU DE FLORIDE
DE MURRAY & LANMAN

CE avec des fleurs tropicales fraîchement cueil-
lies et d'une odeur suave. Son arôme est inéqui-
table; son effet sur la peau est le plus rafraî-
chissant; elle donne de la vigueur au corps et de
l'élasticité à l'esprit. Elle est recommandée pour
nettoyer le bain. Elle apporte un soulage-
ment immédiat dans les

abaissements, les Attaques
Nerveuses, les Maux de Tête,
la Débilité et les Attaques
d'Hystérie.

Depuis 25 années ce parfum a toujours pris
l'ascendant avec l'éclat de la fashion sur les
autres parfums, aux Indes occidentales, Cuba,
au Mexique, dans l'Amérique Centrale et du Sud,
et nous le recommandons avec confiance comme
un article qui, pour la délicatesse de l'arôme n'a
pas d'égal. Cette eau fait disparaître de la
peau les

Gercures, les Pustules, les Brû-
lures du soleil, les Roussours
et les Boutons.
C'est un parfum aussi délicieux que l'Otto de
rose, et il donne un teint frais et une trans-
parence magnifiques. Mêlée à l'eau il fait
un dentifrice excellent, il donne aux dents une
blancheur éclatante. Il fait disparaître aussi la
douleur et la raideur de la peau après la barbi-
cution.

CONTRAINDRE.—Soyez bien sur vos gardes con-
tre les contrefaçons. Voyez si les noms de Mur-
ray et Lanman sont sur la bouteille et si les en-
veloppes qui portent une vignette de fantaisie,
éprouvées et BOLTON, près le Palais de
Justice, Montréal, agents généraux pour le Cana-
da. A vendre aussi en gros par John P. Henry
et Cie, Montréal.

Agents pour Montréal: Devins et Bolton,
Lamplough et Campbell, A. G. Davidson, K.
Campbell et Cie, J. Gardner, J. A. Harte, H.
Gray, à la pharmacie du Dr. Picaud et par tous
les Droguistes du monde.
22 mars 1864. aa—28

MEDICINES.

CÉLÈBRES
REMEDES AMERICAINS
CONCERNANT LE NOM DE

PRÉPARATIONS PURES
DE
HELMBOLD
OU
EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD
Extrait de Salsepaille de Helmbold
LOTION DE ROSE DE HELMBOLD

EXTRAIT FLUIDE COMPOSE
DE
BUCHU
FORTEMENT CONCENTRÉ,
Véritable Préparation de Helmbold.
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET RADICAL
Pour les Maladies de la Vessie et des Pouchons,
pour la Gravelle et l'Hydropisie.